

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Mère et mendiante malgré elle

Olivier NDEMBI  
Libreville/Gabon

ELLE a un peu plus de la quarantaine. La pensée cohérente et un ton calme, Marie-Noëlle Ibondou ne fait pas mystère de ses huit maternités dont la dernière, il y a quatre ans, a enregistré la naissance de jumeaux dizygotes : Esther et Élie. Tout comme elle reconnaît avoir été une pensionnaire des orphelinats "SOS Mwana" et de "L'ONG Miconé". Mais les circonstances de la vie n'ayant pas tourné en sa faveur, la voilà donc faisant la manche pour nourrir sa progéniture. Surtout qu'elle ne peut compter, du moins jusqu'à présent, sur le père de ses 4 garçons et 4 filles. Un homme sans emploi, ayant même connu des démêlés avec la justice et qui vivrait

actuellement dans les lacs, dans la région de l'Ogooué-Maritime. Au carrefour des Charbonnages où nous la rencontrons ce mardi 15 février à 12 h 30, il fait particulièrement chaud. Marie-Noëlle est assise sur un pagne posé à même le sol sur le trottoir, en face du site de chargement des transporteurs en partance pour Derrière-la-prison et Kalikak. Un parasoleil rose-fleuri couvrant à peine son épaule droite leur sert d'abri à elle et à ses jumeaux de 4 ans contre les rayons de feu que le soleil darde sur la nature. La petite Esther, assise sur les cuisses de sa mère et arborant des civiles tressées avec négligence sur la tête, observe attentivement notre reporter. Son frère Élie se tient, lui, à la droite de sa génitrice. Il ne bénéficie que

"De temps en temps, je lave du linge que je repasse ensuite pour des particuliers. Mais quand je n'ai pas de clients, je me retrouve à mendier"



Marie-Noëlle Ibondou faisant l'aumône avec ses deux enfants au niveau des Charbonnages.

très rarement de l'ombre produite par le parasoleil. L'on se demande d'ailleurs comment cet enfant, si fragile, fait-il pour résister aux brûlures des rayons solaires. Comment fait-il pour ne pas se déshydrater ?

Sa mère répond à cette question : "Je viens ici de lundi à samedi, de 8 heures à 14 heures. Je prévois un peu de nourriture et d'eau à boire". Une bouteille contenant les dernières gorgées d'eau et une autre de jus vide, en font d'ailleurs foi. Et, tout juste devant eux, une petite assiette plastique dans laquelle les passants pris de compassion pour cette petite famille déposent leur aumône. Marie-Noëlle Ibondou affirme que pour essayer d'échapper à la misère qui l'étreint, elle aurait adressé des demandes d'aide aux services de l'État en charge des cas sociaux. Mais comme d'habitude, on lui aurait demandé de faire preuve de patience. Il y a que cette attente commence

sérieusement à se faire longue. Mendicante donc à contrecœur, elle dit vouloir sortir de cette situation honteuse. "De temps en temps, je lave du linge que je repasse ensuite pour des particuliers. Mais quand je n'ai pas de clients, je me retrouve à mendier". Tant il faut non seulement chercher à manger, mais aussi à payer le loyer.

Il y a un peu plus d'un mois, explique-t-elle d'ailleurs, elle a été expulsée de son ancienne maison d'habitation pour loyer impayé. Depuis lors, Marie-Noëlle Ibondou squatte chez une connaissance qui ne lui aurait accordé que quelques semaines pour se trouver un toit.

"Je veux bien faire autre chose, le commerce des aliments ou la vente de la friperie par exemple. Mais je suis dans l'incapacité de m'offrir même le moins cher des ballots qui coûte 80 000 francs". Qui pour tendre la perche à cette femme ?

## Qui donc pour sauver Elie et Esther ?

ON  
Libreville/Gabon

LE phénomène n'est peut-être pas nouveau ni isolé, tant la mendicité fait désormais partie intégrante des fléaux sociaux auxquels le Gabon doit faire face. Autrefois interdit mais pratiqué par des ressortissants étrangers, et principalement ceux issus de la communauté musulmane, ce phénomène compte aussi des adeptes gabonais des deux sexes, qui écumant rues et espaces publics à longueur de journée. Le cas Marie-Noëlle Ibondou n'est donc pas isolé. Ce qui l'est,

en revanche, c'est de constater que cette femme traîne avec elle deux mineurs gabonais dans un pays censé les protéger. Des enfants qui sont quotidiennement exposés au soleil et à toutes les influences (négatives) aux heures où des gamins de leur âge se trouvent dans les salles de classe. Où est donc passée la solidarité nationale que le Gabon promet tant à cor et à cri ? Qu'en pensent les services de l'Etat en charge de la gestion de tels phénomènes sociaux ? Qui donc pour sortir Elie et Esther, deux jeunes êtres innocents, de cette souffrance qu'ils subissent quasiment tous les jours ?